

# INFO VOYAGEURS – Ligne 800

A compter du 2 septembre 2024, le réseau Rémi 36 change afin que 100 % des communes de l'Indre soient desservies.

- Renforcement de l'offre de transport sur les lignes A – B – F – I – L – Q – S – U et V
- Suppression des lignes D – E – G – H – J – O – P – R et T
- **Développement du Transport à la Demande sur réservation au 0 806 70 33 33 la veille du trajet avant 17h**
  - **TAD de Rabattement** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les points d'arrêts de ces lignes **pour vous permettre de prendre les cars quotidiennement.**
  - **TAD de Proximité** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les communes principales de votre secteur **deux fois par semaine** pour vous rendre au marché, à un rendez-vous médical ou dans des commerces.

Veillez trouver ci-dessous les changements applicables au 2 septembre pour les communes précédemment desservies par la ligne 800 :

Communes	Nouvelle offre ligne régulière	Offre de TAD Rabattement	Offre de TAD de Proximité
Châtillon-sur-Indre	desservies par la ligne 800	vers ligne 800 à CLION S/ INDRE L à V - 1AR/J	vers CHATILLON S/ INDRE le Vendredi vers CLION S/ INDRE le Mercredi
Clion			
Fléré-la-Rivière			
Le Tranger			
Palluau-sur-Indre			
Buzançais		vers ligne 800 à BUZENÇAIS L à V - 1AR/J	vers Buzençais le Mercredi et le Vendredi vers Villedieu s/ Indre le Me
Niherne			
Saint-Genou			
Saint-Lactencin			
Villedieu-sur-Indre			

Les nouveaux horaires des nouvelles lignes régulières Rémi 36 seront consultables sur le site Rémi [www.remi-centrevalde Loire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi](http://www.remi-centrevalde Loire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi) et seront prochainement disponibles à bord des cars, en gare routière de Châteauroux et dans vos mairies.